

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plus de 980 000 \$ accordés à Lotbinière-Frontenac pour soutenir le transport collectif

Thetford Mines, le 13 janvier 2025. – La vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charette, ainsi que la députée de Lotbinière-Frontenac, M^{me} Isabelle Lecours, annoncent l'octroi d'une aide financière de 980 192 \$ répartie entre la MRC de Lotbinière, la MRC des Appalaches et la Ville de Thetford Mines pour soutenir le transport collectif.

Puisé dans le Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC), ce financement vise à accroître et à dynamiser le réseau de transport en commun dans la région tout en tenant compte des besoins et particularités de chaque demandeur.

De cette somme, un montant de 60 837 \$ est accordé à la MRC de Lotbinière pour soutenir le transport interurbain vers Sainte-Foy en matinée et en fin de journée.

De son côté, la MRC des Appalaches bénéficie de 28 284 \$ pour la réalisation d'études sur le transport collectif.

Enfin, la Ville de Thetford Mines se voit octroyer une aide financière de 356 065\$ pour l'année 2024. De plus, l'aide initialement prévue pour 2023 a été révisée à la hausse de 152 471 \$. Ainsi, la municipalité aura reçu plus de 891 000 \$ entre 2022 à 2024.

Le PADTC représente un investissement total de 1,06 G\$ pour la période 2022-2025. Il s'agit d'un levier notable dans l'atteinte des objectifs du Plan pour une économie verte 2030 et de la Politique de mobilité durable – 2030, qui soutient la transition vers des modes de déplacement plus sobres en carbone. Ces fonds contribuent à renforcer les réseaux de transport en commun dans toutes les régions du Québec, ce qui incite les citoyens à opter pour une mobilité plus durable.

Citations

« Nous nous engageons à soutenir les réseaux de transport collectif à travers le Québec en y injectant un financement inédit. Nous croyons fermement que cette approche représente l'avenir de la mobilité durable, car elle favorise le développement régional tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce soutien financier aidera la MRC de Lotbinière, la MRC des Appalaches et la Ville de Thetford Mines à maintenir ses opérations actuelles et à améliorer ses services, ce qui procurera ainsi d'importants avantages aux habitants de la région. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Nous soutenons activement les municipalités qui misent sur le transport collectif. Les citoyennes et les citoyens peuvent contribuer à la réalisation de nos objectifs de lutte contre les changements climatiques, définis dans le Plan pour une économie verte 2030, en privilégiant des modes de déplacement moins émetteurs que l'auto solo. Il est de notre responsabilité, pour les générations à venir, de travailler en ce sens. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

« Je salue cette contribution financière qui va permettre à toute la région d'avoir de meilleurs services de transport collectif. C'est un geste supplémentaire qui témoigne de l'écoute de notre gouvernement face aux préoccupations et aux besoins de la région en matière de mobilité. »

Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac

Faits saillants

- Le PADTC est financé par le Fonds des réseaux de transport terrestre. Il est également financé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques, conformément à l'action R1-170 du Plan pour une économie verte 2030. Le programme répond également à trois orientations stratégiques de la Politique de mobilité durable – 2030, soit de développer une offre de mobilité au service de la population, à plus faible empreinte carbone et à l'appui d'une économie plus forte.
- Les sommes annuelles allouées au PADTC ont plus que doublé entre 2015 et 2024, passant de 140 M\$ à 340,3 M\$.

Liens connexes

[Programme d'aide au développement du transport collectif](#)

[Plan pour une économie verte 2030](#)

[Politique de mobilité durable – 2030](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

Sources :

Geneviève Tremblay
Conseillère stratégique
Cabinet de la vice-première ministre
et ministre des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : 418 654-8246
Genevieve.Tremblay@transports.gouv.qc.ca

Mélina Jalbert
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs
et ministre responsable de la région des Laurentides
Tél. : 418 803-2351

Camille Jean
Attachée politique et responsable des communications
Bureau de la députée de Lotbinière-Frontenac
Tél. : 819 238-8830

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724